



Préparer son retour aux études au collégial

Guide d'accompagnement



Ta place avec
nous

Table des matières

Formation régulière	3
<u>Ton retour aux études</u>	3
• <u>Conditions d'admission</u>	3
• <u>Cours crédités</u>	4
<u>Un horaire pour faciliter ton projet</u>	4
• <u>Conciliation études-travail-vie personnelle</u>	4
• <u>Cheminement accéléré</u>	4
• <u>Places réservées</u>	5
<u>Travailler durant tes études</u>	5
• <u>Stages rémunérés (ATE)</u>	5
• <u>Apprentissage en milieu de travail</u>	6
• <u>Emplois dans un Centre collégial de transfert technologique (CCTT)</u>	6
<u>Des ressources pour t'aider durant ton parcours</u>	6
• <u>Bourses automatiques dans certains programmes</u>	6
• <u>Prêts et bourses</u>	7
<u>Soutien et services pour t'accompagner</u>	8
• <u>Services psychosociaux</u>	8
• <u>Services adaptés</u>	8
Formation continue et des services aux entreprises	9
<u>Des possibilités variées pour un retour aux études adapté à tes besoins</u>	9
• <u>Attestation d'études collégiales (AEC)</u>	9
• <u>Cours de perfectionnement</u>	9
• <u>Reconnaissance des acquis (RAC)</u>	10
Faire sa demande d'admission	11
• <u>Demande d'admission (formation régulière)</u>	11
• <u>Demande d'admission (formation continue)</u>	11



Formation régulière

Le Cégep de Trois-Rivières accueille des étudiants et des étudiantes de tous âges dans près de 40 programmes à la formation régulière.

Les **programmes préuniversitaires** ont pour but de préparer à la poursuite d'études universitaires et sont d'une durée de 2 ans.

Les **programmes techniques** permettent de former des techniciennes et techniciens prêts à aller sur le marché du travail à la suite de leur formation. Ils sont d'une durée de 3 ans et ont une approche pédagogique axée sur la pratique.

Plusieurs ressources sont disponibles pour t'aider pour ton retour aux études!

Ton retour aux études

Conditions d'admission

Pour ton retour aux études, tu devras vérifier si tu as tous les préalables nécessaires pour le programme que tu vises. Certains programmes demandent les [conditions générales d'admission](#) seulement, tandis que d'autres exigent des préalables supplémentaires.

Conditions générales d'admission :

- Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) au secteur des jeunes ou au secteur des adultes*

ou

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et avoir réussi les cours :
 - de langue d'enseignement de la 5^e secondaire (français)
 - de langue seconde de la 5^e secondaire (anglais)
 - de mathématiques de la 4^e secondaire

**Si le DES a été obtenue avant 2007 au secteur des jeunes ou avant 2010 au secteur des adultes, communiquez avec le Service d'aide pédagogique individuelle au api@cegeptr.qc.ca.*

Programmes techniques demandant seulement les conditions générales d'admission collégiale :

- [Design d'intérieur](#)
- [Documentation](#)
- [Travail social](#) (places limitées)
- [Éducation à l'enfance](#)
- [Techniques policières](#) (Mathématiques CST 4e sec. + réussite des tests d'aptitudes physiques)
- [Gestion de commerces](#) (Mathématiques CST 4e sec.)
- [Gestion des opérations et de la chaîne logistique](#)

Conditions particulières d'admission :

Certains programmes exigent des préalables supplémentaires tels que :

- Mathématiques : CST 4^e sec
- Mathématiques : TS ou SN 4^e sec
- Mathématiques : CST 5^e sec
- Mathématiques : TS ou SN 5^e sec

- Chimie 5^e sec
- Physique 5^e sec
- Science et technologie : STE ou SE 4^e sec
- Science et technologie : ST ou ATS 4^e sec

Afin de connaître les conditions d'admission du programme que tu vises, tu peux consulter la section « Conditions d'admission » des [pages programmes](#) sur notre site web ou sur notre [prospectus en ligne](#).

Cours crédités

Si tu es déjà venu au cégep dans le passé, tu as probablement commencé ou même terminé tes cours de formation générale : français, anglais, philosophie, éducation physique et les cours complémentaires. Ces cours doivent être réussis par tous les étudiants et étudiantes afin d'obtenir leur diplôme d'études collégiales.

Si tu as complété certains ou tous ces cours, ils seront crédités et tu n'auras pas besoin de les refaire. Cela te permettra d'avoir un horaire allégé.

Un horaire pour faciliter ton projet

Des mesures peuvent être prises afin d'ajuster ton horaire en fonction de ta réalité.

Conciliation études-travail-vie personnelle

L'horaire de cours du cégep est du lundi au jeudi de 8 h à 17 h 45 et de 8 h à 15 h le vendredi.

Tu auras des périodes libres qui te permettront d'avancer ton travail personnel pour chacun de tes cours, pour ton étude et tes travaux.

Tu peux bénéficier d'une contrainte à ton horaire* (exemple : si tu as des enfants) qui te permet d'avoir:

- le moins de cours possible à 8 h (durée de la période : 8 h à 8 h 50)

ou

- le moins de cours possible à 17 h (durée de la période 16 h 55 à 17 h 45).

**[Contacte les services psychosociaux](#) pour être inscrit à cette mesure d'aide. Cette demande doit être faite avant le 15 juin pour la session d'automne et avant le 15 décembre pour la session d'hiver.*

Aussi, tu peux envisager d'adapter ton cheminement scolaire afin de réaliser tes études sur une durée prolongée. Ce sera avec ton [aide pédagogique individuelle](#) que tu pourras voir cela.

Cheminement accéléré

Certains programmes offrent des cheminements accélérés. Ces cheminements ont différents objectifs, que ce soit d'aider des étudiants et des étudiantes à mieux concilier le travail et les études ou bien de leur permettre de terminer leurs études en moins de temps.

Techniques de soins infirmiers destiné aux infirmières auxiliaires

Ce [programme](#) a été conçu pour les personnes ayant un diplôme d'études professionnel (DEP) en Santé, assistance et soins infirmiers (SASI). Il permet le passage de la fonction d'infirmière ou d'infirmier auxiliaire à infirmière ou infirmier via un horaire de cours adapté à la conciliation travail-famille-études.

Techniques policières sur 2 ans

Cette formule accélérée permet d'effectuer un cheminement intensif sur 2 ans pour les personnes ayant complété les cours de formation générale. Voir la [grille de cours](#).

Places réservées

Deux places sont réservées aux candidats et candidates avec expérience dans le programme de [Techniques de travail social](#). Les étudiants et étudiantes devront répondre aux critères d'admission établis. Pour toute question, tu peux communiquer directement avec une aide pédagogique individuelle à api@cegeptr.qc.ca.

Travailler durant tes études

Stages rémunérés (ATE)

Les stages en formule Alternance travail-études (ATE) permettent aux étudiants et aux étudiantes de vivre une expérience concrète de travail en entreprise reliée à leurs domaines d'études. La formule ATE sera offerte dans 19 programmes techniques au Cégep de Trois-Rivières dès l'automne 2024.

Avantages:

- Faire des stages rémunérés (deux ou trois stages d'environ trois mois chacun);
- Permettre de transposer le savoir-faire appris en classe sur le terrain tout en développant un savoir-être professionnel;
- Bénéficier de l'encadrement d'un employeur et du responsable des stages pour intégrer le marché du travail;
- Développer son réseau professionnel pour faciliter son début de carrière;
- Être un facteur de motivation dans le cheminement de l'étudiant.

Programmes offrant la formule ATE

- [Hygiène dentaire](#)
- [Diététique](#) (dès l'automne 2024)
- [Architecture](#)
- [Génie civil](#)
- [Mécanique du bâtiment \(Génie du bâtiment\)](#)
- [Génie industriel](#)
- [Génie mécanique](#)
- [Mécanique industrielle \(maintenance\)](#)
- Génie électrique :
 - [Automatisation et contrôle](#)
 - [Électronique programmable](#)
- [Génie métallurgique](#)
- [Techniques policières](#)
- [Éducation à l'enfance](#)
- [Gestion des opérations et de la chaîne logistique](#)

- [Comptabilité et gestion](#)
- [DEC-Bac en sciences comptables](#)
- [Gestion de commerces](#)
- [DEC-Bac en marketing](#)
- [Informatique](#)
- [Design d'intérieur](#)

Apprentissage en milieu de travail

L'AMT est une approche pédagogique motivante qui amène les étudiants et les étudiantes à vivre une expérience sur le terrain dans le cadre de leur formation. Cette formule permet d'apprendre via des **projets** et/ou des **collaborations concrètes** avec différents milieux de travail : **visites, conférences, formations, stages**, etc.

Par exemple, les étudiants et les étudiantes de [Techniques de diététique](#) assurent la gestion de la cafétéria Caf-école où ils développent des recettes saines pour les membres du personnel et la communauté étudiante. Cette pratique leur permet de faire des apprentissages dans de vrais contextes de travail, et de vivre la réalité du métier.

Emplois dans un Centre collégial de transfert technologique (CCTT)

Au sommet du palmarès des collèges en recherche au Québec, nous pouvons compter sur trois centres de transfert de technologie qui font le pont entre l'enseignement et la recherche appliquée, soit le [Centre de métallurgie du Québec \(CMQ\)](#), [Innofibre – Centre d'innovation des produits celluloseux](#) et le [Centre collégial de transfert de technologie en télécommunications \(C2T3\)](#).

Ces trois CCTT offrent la possibilité à des étudiants et étudiantes d'y travailler. Cela leur permet d'évoluer dans des environnements de travail en lien avec leur domaine d'études et avec des équipements à la fine pointe de la technologie.

Des ressources pour t'aider durant ton parcours

Bourses automatiques dans certains programmes

Pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs du marché du travail ainsi que pour favoriser la mobilité des étudiants et des étudiantes vers les régions, deux types de bourses sont actuellement offertes. Ces bourses peuvent s'additionner lorsque vous répondez aux critères d'admissibilité de chacune.

[Bourses Perspective Québec](#)

Afin d'augmenter le nombre de personnes qualifiées dans les domaines du génie, des technologies de l'information et de la santé, des **bourses totalisant 9 000 \$** sont octroyées à toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à temps plein dans certains programmes ciblés.

Voici les 12 programmes techniques admissibles au Cégep de Trois-Rivières :

- [Soins infirmiers](#)
- [Soins infirmiers destinés aux infirmières auxiliaires](#)
- [Architecture](#)
- [Génie civil](#)
- [Mécanique du bâtiment \(Génie du bâtiment\)](#)
- [Génie industriel](#)

- [Génie mécanique](#)
- [Génie électrique – Électronique programmable](#)
- [Génie électrique – Automatisation et contrôle](#)
- [Génie métallurgique](#)
- [Informatique](#)
- [Éducation à l'enfance](#)

Un montant de 1 500 \$ sera versé après chaque session réussie à temps plein. À noter que ces bourses s'ajoutent au programme de prêts et bourses actuel.

Bourses Parcours pour la mobilité étudiante

Les Bourses Parcours visent à favoriser la mobilité des étudiants et des étudiantes vers les régions. Les récipiendaires recevront un **montant de 7 500 \$ annuellement** (3 750 \$ par session réussie à temps plein, après la date d'abandon de cours) pour la durée normale du programme pour un **total de 15 000 \$ pour un programme préuniversitaire** ou de **22 500 \$ pour un programme technique**.

Pour être admissible, il faut :

- Être un étudiant de première année inscrit à temps plein au Cégep de Trois-Rivières dans l'un des programmes ciblés, à la session d'automne 2024.
- Demeurer à plus de 60 km du Cégep de Trois-Rivières, et être inscrit dans l'un des programmes ciblés qui n'est pas offert dans un autre cégep admissible dans un rayon de 60 km de son lieu de résidence au moment de la demande d'admission.
- Être citoyen canadien ou résident permanent et habiter au Québec.

Les bourses Parcours sont offertes dans tous les programmes* du Cégep de Trois-Rivières pour les étudiants et étudiantes répondant aux critères d'admissibilité.

**Seul le programme Techniques policières est exclu.*

Prêts et bourses

Le Programme de prêts et bourses pour études à temps plein est offert par le Gouvernement du Québec pour les étudiants et étudiantes ayant besoin d'aide supplémentaire au niveau financier.

Afin de t'accompagner dans tes démarches, voici deux documents à consulter :

- Pour savoir comment effectuer ta demande d'aide financière : [Informations pratiques pour ta demande d'aide financière \(PDF\)](#)
- Lors de ta demande, tu auras besoin du code d'établissement du cégep et du numéro de programme dans lequel tu es inscrit. [Liste des numéros de programme pour une demande d'aide financière aux études \(PDF\)](#)

Simulation

Avant de faire ta demande officielle d'aide financière, tu peux faire une [simulation](#) qui te permettra d'avoir une idée du montant de prêt et du montant de bourse auquel tu pourrais avoir droit selon ta situation.

Demande d'aide financière aux études

Voici le lien pour effectuer ta [demande d'aide financière aux études](#). Tu y trouveras plusieurs informations importantes (renseignements à avoir sous la main, moment pour faire votre demande, etc.). Par la suite, tu n'auras qu'à cliquer sur l'encadré bleu « Faire une demande de prêts et bourses ».

Soutien et services pour t'accompagner

Services psychosociaux

Notre équipe de professionnels et professionnelles est présente pour la communauté étudiante qui désirent se confier concernant la ou les problématiques qu'ils vivent (anxiété, dépendances, motivation, violences sexuelles, etc.) et de leur offrir un accompagnement répondant à leurs besoins.

Information:

Téléphone: 819 376-1721, poste 2304

Courriel: services.psychosociaux@cegeptr.qc.ca

Services adaptés

Les Services adaptés accompagnent les étudiants présentant une limitation durant leur parcours collégial en leur offrant des mesures adaptatives afin de favoriser leur intégration et leur réussite.

Exemples de mesures adaptatives

- Accompagnement pour les besoins physiques
- Mesures particulières pour la passation des examens (temps supplémentaire, local adapté)
- Mobilier de classe adapté
- Prêt d'équipement spécialisé
- Prise de notes
- Suivi en orthopédagogie
- Suivi en éducation spécialisée
- Transport adapté

Information:

Téléphone: 819 376-1721, poste 2763

Courriel: services.adaptés@cegeptr.qc.ca



Formation continue et services aux entreprises

La **formation continue** donne la possibilité aux travailleurs, travailleuses ou aux adultes ayant terminé leurs études depuis un certain moment d'acquérir de nouvelles compétences dans un nouveau domaine d'études ou de continuer de se former en lien avec leur emploi actuel.

Le **service aux entreprises** s'adresse aux employeurs qui désirent offrir des formations de perfectionnement à leur personnel et aux travailleurs et travailleuses qui désirent rehausser leurs compétences.

Des possibilités variées pour un retour aux études adapté à tes besoins

En plus des programmes techniques ainsi que des programmes préuniversitaires offerts à la formation régulière, il est possible d'avoir accès à d'autres types de formations à la Formation continue. Ces programmes sont offerts à une clientèle adulte qui désire se réorienter de carrière ou bien se spécialiser dans leur domaine.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les attestations d'études collégiales sont des programmes d'études collégiales de courte durée composées de cours spécifiques en lien avec le domaine d'études. Elles sont créées pour développer des compétences dans un domaine en particulier pour une clientèle adulte. La formule des AEC est développée par une approche par compétence, ce qui permet d'avoir une formation concrète axée sur la réalité du marché du travail, notamment par les stages en entreprise.

[Pour consulter notre offre d'AEC](#)

Cours de perfectionnement

Les cours de perfectionnement sont des formations offertes dans plusieurs domaines, en ligne ou en présentiel, et sont de courtes durées. Certains cours sont soutenus financièrement par Services Québec.

Certification collégiale

- Formations de courtes durées (100 heures ou moins, 15 à 20 semaines)
- Perfectionnement, rehaussement de compétences et mise à niveau pour mieux répondre aux besoins du marché du travail

Cours de perfectionnement offerts en ligne

- Formations de courtes durées et offertes à temps partiel
- Rehaussement du champ d'expertise et développement de connaissances supplémentaires dans le but d'augmenter la productivité et l'efficacité de la main-d'œuvre
- Cours soutenus financièrement par Services Québec pour les travailleurs et travailleuses de la Mauricie selon certains critères

Reconnaissance des acquis (RAC)

La RAC en formation technique est une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement tes compétences acquises grâce à tes expériences de vie et de travail en lien avec un programme d'études. L'objectif est d'identifier les compétences que tu maîtrises ainsi que de cibler la formation qu'il te reste à compléter pour obtenir un titre, s'il y a lieu. Au terme de la démarche, tu recevras un document officiel (bulletin, diplôme, etc.) attestant que tu as acquis toutes les compétences nécessaires d'une formation, que ce soit une attestation d'études collégiales (AEC), d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une partie de l'un de ces diplômes (crédit de formation, etc.).

Voici les programmes d'études pour lesquels tu peux faire reconnaître tes compétences au Cégep de Trois-Rivières :

Attestation d'études collégiales (AEC)

- [Agent en support à la gestion des ressources humaines](#)
- [Bureautique, comptabilité et coordination](#)
- [Comptabilité et gestion des organisations](#)
- [Comptabilité informatisée](#)
- [Spécialisation en bureautique](#)
- [Techniques d'éducation à l'enfance](#)
- [Gestion financière informatisée](#)

Diplôme d'études collégiales (DEC)

[Comptabilité et gestion](#)

Voici plus d'informations quant à [la démarche de RAC](#) et le lien pour [s'inscrire en RAC](#).

Faire sa demande d'admission

Voici les différentes étapes à suivre et ce que tu as besoin d'avoir en main pour compléter ta demande d'admission.

Demande d'admission (formation régulière)

- Rends-toi sur le site du SRAM (Service régional d'admission du Montréal métropolitain)
- Appuie sur « Soumettre une demande d'admission » et « Candidat régulier »
- Crée ton compte (courriel que tu consultes fréquemment + mot de passe)
- Sélectionne le Cégep de Trois-Rivières et le programme de ton choix
- Identité: Complète la section avec tes informations personnelles (lieu de naissance, coordonnées, etc.)
- Cheminement scolaire: Fournis les informations à propos de tes études (emplacement des études, etc.)
- Vérifie que ta demande est conforme
- Acquitte les frais de 30\$

Demande d'admission (formation continue)

- Rends-toi sur le site du SRAM (Service régional d'admission du Montréal métropolitain)
- Appuie sur « Soumettre une demande d'admission » et « Candidat à la formation continue »
- Crée ton compte (courriel que tu consultes fréquemment + mot de passe)
- Sélectionne le Cégep de Trois-Rivières et le programme de ton choix (il est possible d'ajouter un choix de programme avec des frais de 10\$ de plus)
- Identité: Complète la section avec tes informations personnelles (lieu de naissance, coordonnées, etc.)
- Cheminement scolaire: Fournis les informations à propos de tes études (emplacement des études, etc.)
- Vérifie que ta demande est conforme
- Acquitte les frais de 30\$

Tu dois avoir en main (autant pour ta demande à la formation régulière qu'à la formation continue) :

- **Ton code permanent (4 lettres et 8 chiffres)** : tu peux le retrouver sur différents documents émis par le ministère de l'Éducation (relevés de notes, bulletins scolaires, diplômes, etc.) ou voir sur le [site web du ministère de l'Éducation](#) pour les joindre directement.
- **Une carte de crédit valide**

Information scolaire et recrutement

Direction des communications et des affaires institutionnelles

819 376-1721, poste 2131

infoprogram@cegeptr.qc.ca